



GREVE du 14 mai 2024

La CGT FTDNEEA a gagné pour l'ensemble de la Filière...

Nous avons prévu avec le soutien de nos Camarades du groupe politique (F.I.D.E.L) que des actions spéciales seraient envisagées si l'exécutif municipal n'ouvrait pas de réelles négociations pour toute la filière Ouvrière de la DPE et TAM (DILT).

Le mercredi 7 mai 2024, dans le cadre des préavis de grève déposés par la CGT FTDNEEA, la DRH a reçu une délégation de notre Syndicat : une annonce sur la prime JOP **MAIS RIEN** sur l'ensemble de nos autres revendications !

Quelle était l'annonce sur la prime JOP à la DPE ? : L'engagement que « la très grande majorité des agents de cette direction toucheront une prime ».

Pour la CGT FTDNEEA cela est loin du compte, la délégation exprime le fait qu'il reste 6 jours pour ouvrir de réelles négociations sur l'ensemble des revendications.

Le 13 mai 2024, le hors d'œuvre est posé : dès 5h30, une première action spéciale avec blocage de 6 garages de la SMM et sensibilisation des personnels de ces garages.

Le même jour, une centaine de Camarades CGT FTDNEEA investissent le bâtiment de la DPE pour y déployer délicatement sur la façade du haut du toit les 2 banderoles : **PROPRETE ET ASSAINISSEMENT 100 % PUBLIC = + DE MOYENS POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE et JOP 2024 PAS SANS LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC (1900 € POUR TOUTES ET TOUS).**

Le 14 mai 2024, toujours aucune négociation d'ouverte ! Les agents de la filière se mobilisent massivement, **70 à 90% de grévistes selon les arrondissements !!!**

A 8h00, 400 personnels investissent « champêtrement » sous une ondée modérée le siège de la DRH au 2 rue Lobau, le plat de résistance est servi !

Dès 9h45, une délégation de 6 Camarades CGT FTDNEEA est reçue par le Cabinet de madame HIDALGO, le Cabinet de madame Olivia POLSKY, de madame la Directrice de la DRH, de son Adjoint et du Bureau des Relations Sociales de la DRH.

Au bout d'une ½ heure, l'administration nous indique aller chercher un mandat politique, avec une nouvelle rencontre aux alentours de 14h00.

11h45, le barbecue est allumé au sein du bâtiment de la DRH, les merguez, les sandwichs puis commande de 40 pizzas.... Un festin....

Les minutes s'écoulent... 14h35 la même délégation CGT FTDNEEA est de nouveau reçue par la même délégation des représentants de la maire de Paris et de l'administration.

Au bout d'une heure de négociations, de 2 interruptions de séances à la demande des 2 parties et différents échanges de mails il est entendu :

- **1^{er} juillet 2024** : revalorisation de 50€ bruts/mois une « Indemnité technicité particulière » (I30) pour tous les personnels ouvriers et techniques (catégories B et C) de la DPE et de la DILT/TAM (paye de juillet 2024).
- **1^{er} janvier 2025** : revalorisation supplémentaire de 30€ bruts/mois « Indemnité technicité particulière » (I30) pour tous les personnels ouvriers et techniques (catégories B et C) de la DPE et de la DILT/TAM (paye de janvier 2025)

**Ces 2 premières mesures concernent environ 7000 agents soit pour l'année 2025 et les années qui suivront...
8 000 000 d'€/an**

- **Avant fin mai 2024 : JOP 2024 : Modification des critères pour DPE et TAM DILT** dans le but qu'un maximum d'agents de la DPE touche cette prime. La période de présence prise en compte pour le versement de la prime est élargie à la préparation et à la conclusion des JO.
- **Mai 2024** : Examen de la faisabilité d'évolutions statutaire : L'administration s'engage à saisir la Préfecture de Région Ile de France (PRIF : *Contrôle de légalité*) sur la possibilité de créer pour les corps de la trilogie un indice terminal supérieur en homologation avec le corps des jardiniers du Sénat (IB 690/IM 578 2845 € brut).
La saisine de la PRIF, tant sur son contenu que sur sa formulation, sera transmise pour observation à la CGT FTDNEEA
Le cas échéant, un retour positif de la PRIF donnera lieu à l'établissement d'un calendrier de négociations débutant en 2024 et dont l'entrée en vigueur serait postérieure à la mise en œuvre du protocole du 12 décembre 2023.
La CGT FTDNEEA a mandaté un avocat sur le statut des conducteurs. Dans le cas où son étude juridique établissait la spécificité de ce corps, une analyse conjointe avec la DRH aurait lieu, débouchant sur une saisine de la PRIF. Une négociation s'ensuivrait, dont le calendrier de mise en œuvre interviendrait à l'issue de l'application des mesures décidées lors du CSAP du 7 mai 2024.
- **Avant le 1^{er} juillet 2024** : Après un état des lieux partagé par l'administration sur les diverses sujétions, une négociation technique pourra établir des propositions d'évolution de revalorisation de diverses sujétions : petits engins, prime gasoil....
- **Avant le 1^{er} novembre 2024** : Une analyse des régimes indemnitaires (Conducteurs et Adjointes Techniques) entre DPE et la DILT/TAM sera faite par l'administration si des différences non justifiées apparaissent, une négociation technique pourra établir des modalités d'une harmonisation par le haut des régimes indemnitaires.
- **Avant le 1^{er} novembre 2024** : Après un travail d'analyse partagé par l'administration, une négociation technique établira des propositions d'amélioration de la situation des adjointes techniques automobiles.
- **Avant le 1^{er} décembre 2024** : Des perspectives d'évolution des missions et des statuts des différents corps de catégorie B (TSO, personnels de maîtrise) seront examinés. Des propositions d'amélioration seront formulées.
- **Dès à présent** : Possibilité pour chaque agent déclaré gréviste le 14 mai de se positionner à la place en CA, RTT, RC pour cette journée ou de rester gréviste (*demande à faire auprès de sa hiérarchie*).

La délégation CGT FTDNEEA retourne dans l'immeuble et partage avec les grévistes l'ensemble de ces éléments, après discussion, la grande majorité des grévistes VOTENT la suspension du préavis de grève déposés par la CGT FTDNEEA.

Au vu de l'ensemble de ces données, la CGT FTDNEEA lève l'ensemble de ces préavis de grève pour engager ce processus de négociations.

Il est aussi entendu que si les négociations étaient rompues, la CGT FTDNEEA redéposera un nouveau préavis de grève.

La CGT FTDNEEA vous tiendra informé de l'évolution des négociations, restez mobilisés !

Encore une fois, c'est bien la preuve que seule la lutte paye !

Le 14 mai 2024, ce sont plus de 1100 grévistes à la DPE soit au STPP 36 % d'éboueurs, 12 % Conducteurs, 20 % d'Adjointes Techniques, 25 % de TSON, 7 % des personnels de Maîtrises et au STEA 23 % d'Égoutiers, 15 % de TSOA, 3 % de personnels de Maîtrise soit au total près de 30 % de grévistes sur les effectifs réels. (Pas de chiffres pour DILT/TAM)

C'est bien grâce à ces grévistes, à tous ceux qui étaient dans l'action que nous avons imposé des conquêtes et de futures à venir !

La CGT FTDNEEA, syndicat de filière, ne laissera personne sur le bord du chemin.

**Egoutiers, Eboueurs, Conducteurs, Adjointes Techniques, TSOA/N/T, personnels de Maîtrise
c'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter...**

**Syndiquez-vous à la CGT
pour lui donner encore plus de poids dans les luttes et les négociations !**

Paris, le 17 mai 2024

CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris

Tel : 01.44.52.77.12 ou 15 Fax : 01.44.52.77.29 mail : cgt.ftdneea@gmail.com Site : <https://ftdneea.cgvilledeparis.fr>